

INFO 15

SEPTEMBRE 2021

JOURNAL D'INFORMATIONS
COMMUNALES



Site internet www.meyrie-village.com

Téléphone : 04 74 93 05 75

Mail : mairie@meyrie.fr

LE MOT DES ÉLUS

C'est la rentrée !

Cette année, 119 enfants ont repris le chemin de l'école Arc en Ciel pour leur grand bonheur (et celui de leurs parents !).

Le travail conjoint des enseignants, des parents élus, de l'équipe municipale et de Mme l'inspectrice nous a permis l'ouverture d'une 5ème classe. Nous sommes ravis de pouvoir alléger les effectifs dans chacune des classes.

Sous le regard bienveillant du soleil enfin estival, nous étions nombreux à être présents dimanche 5 septembre à Meyrie lors de notre deuxième forum des associations sur la place de l'Église.

Chacun a pu choisir sa nouvelle activité ou se réinscrire à son activité préférée. C'était aussi l'occasion de se balader, papoter ou tout simplement échanger dans la joie et la bonne humeur !

Merci aux bénévoles des 18 associations présentes pour leur participation.

Un merci particulier au bruit du marteau pour l'animation qui a bien plu aux petits et aux grands.

Nous avons évoqué lors de la dernière édition de l'info 15 le lancement d'un **concours photo**. Le temps est venu de vous donner plus d'informations : vous trouverez donc à l'intérieur de ce journal tous les éléments pour y participer alors, photographes en herbe, photographes d'un jour ou photographes passionnés, n'hésitez pas et envoyez-nous vos plus belles photos !

Nous souhaitons à toutes et tous, une excellente rentrée !

ZOOM SUR

Sécurité

Beaucoup de Meyriots s'inquiètent de la sécurité des piétons sur la rue "Vers Nivolos".

Aux heures de pointe le trafic y est relativement intense et c'est le raccourci idéal entre Nivolos (D85) et la route menant à St Jean de Bournay (D522). Les trottoirs sont étroits, les "laisser le passage" dans les chicanes ne sont malheureusement pas toujours respectés et les croisements entre celles-ci restent délicats.

Nous nous sommes longuement penchés sur ce problème et même si plusieurs idées ont émergé de nos réflexions, il nous a semblé nécessaire de faire appel à des compétences extérieures afin de nous proposer des solutions viables et pérennes.

Nous avons donc en premier lieu contacté les services du département en charge des voiries. Ceux-ci souhaitent nous accompagner dans ce projet et ont mis en place les appareils permettant le comptage du trafic sur cette voie.

En parallèle, nous avons pris contact avec un bureau d'étude qui pourrait démarrer son travail dès que les données de trafic nous auront été communiquées.

Nous vous tiendrons informés de l'avancement de ce projet.

AGENDAS

18 Septembre : Fête du Vélo - Départ groupé pour l'Isle d'Abeau
Rendez vous à 13h45 sur la place de la mairie. **IMPORTANT : Les mineurs doivent être accompagnés d'un parent ou d'un adulte.**
23 Octobre : Andouilles /Patates par l'ACCA
20/09 au 28/11 : Concours Photo

INFORMATIONS MUNICIPALES

Main courante terrain de foot

La rambarde autour du terrain de foot devenant dangereuse sur certaines portions, son remplacement avait été initié en 2019.

Aujourd'hui nous sommes sur le point d'installer cette nouvelle lice et c'est pour cela qu'au printemps dernier un grand nombre de poteaux béton ont été démontés.

À ce jour, tout le matériel : poteaux et lices en tubes aluminium laqué blanc ainsi que les abris de touches et les matériaux nécessaires ont été réceptionnés.

Comme on le dit : "y a plus qu'à faire". Ce n'est pas un travail difficile mais il demande du soin dans l'alignement et le scellement des 125 poteaux et de la main d'œuvre.

C'est pour cette raison que nous faisons appel à toutes les bonnes volontés "adultes" disponibles en semaine et/ou les samedis.

Merci d'avance à ceux qui sont prêts à nous donner un peu de leur temps et de leur sueur de se faire connaître avant le 19 septembre en mairie ou par mail mairie@meyrie.fr en précisant nom/prénom, - téléphone – jours disponibles.

Pour chaque tranche de travail nous aurons besoin de 6 personnes minimum. Selon le nombre de bénévoles et de leurs disponibilités nous constituerons plusieurs équipes et nous planifierons les jours d'intervention de chacune.

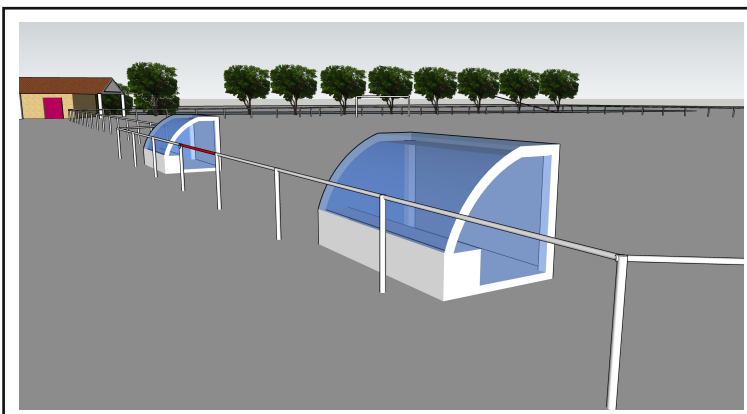
Les principales tâches à accomplir sont :

- Forage des trous à l'aide d'une tarière thermique (2 personnes)
- Préparation du ciment de scellement avec bétonnière (2 personnes)
- Prémontage de portions de rambarde (2 personnes)
- Positionnement/alignement des poteaux et scellement au béton. (Toute l'équipe)

Ce chantier débutera dernière semaine de septembre et devra être terminé pour fin octobre au plus tard.

Nous comptons sur vous

pour participer
à cette installation



Cheminement Piéton vie dessous

29 juillet - 16h : Pascale BADIN, Alain CHMILEWSKY, Olivier FASSION ainsi qu'Eugène REY (initiateur du projet) sont au rendez-vous avec les services de la CAPI et les entreprises concernées pour la réception du chemin piéton vie dessous.

Le petit groupe parcourt la totalité de cette nouvelle voie piétonne et note les derniers aménagements à y apporter.

La dépose de grosses pierres est demandée soit pour empêcher l'accès aux véhicules soit pour prévenir des chutes dans le ruisseau.

À part cela tout est conforme à nos attentes. ... /...

À ce jour, les pierres ont été posées et l'engazonnement des bas-côtés est prévu pour cet automne.

Les retours des Meyriots sur cette réalisation sont plutôt positifs et nous encouragent à lancer la dernière tranche qui permettra de rejoindre le carrefour du Haras. Notre souhait est qu'elle soit terminée pour la mi-mai 2022. Les services de la CAPI pensent que c'est possible mais doivent nous le confirmer en tout début d'année.

Ambroisie :

La région Auvergne-Rhône-Alpes est la plus touchée de France par l'infestation de l'ambroisie et notre village n'est pas épargné par ce fléau.

Certains Meyriots en savent d'ailleurs quelque chose puisqu'ils déclenchent chaque année dès la mi-août une forte allergie au pollen d'ambroisie. Nous sommes tous conscients et concernés par les problèmes de santé parfois sévères que cela entraîne.

Aussi afin d'atténuer au maximum les effets indésirables de ce pollen, nous sollicitons régulièrement les agriculteurs le moment venu pour qu'ils procèdent au fauchage des plantes

dans leurs parcelles.

Les personnes allergiques souhaitent de façon légitime que les actions menées s'enchaînent le plus rapidement possible. Il n'est toutefois pas aisé de prévoir avec exactitude la date de floraison de l'ambroisie et son fauchage trop précoce lui laisserait le temps de repousser et refleurir.

Un pied d'ambroisie dégage plusieurs millions de grains de pollen (certains scientifiques disent des milliards) alors que seulement 50 grains de pollen par m3 d'air suffisent à provoquer l'allergie.

Les pollens forment une poussière volatile qui se déplace sur de très grandes distances (parfois plus de 40 km). Des champs infestés aux alentours de Lyon par exemple peuvent donc avoir des conséquences chez nous. Cela n'arrange malheureusement pas les affaires des allergiques.

Malgré la complexité de cette lutte annuelle, nous tenons à remercier les Meyriots pour leurs signalements en mairie mais aussi particulièrement tous les agriculteurs qui participent activement à limiter la prolifération de cette plante invasive sur notre commune.

IMPORTANT - CCAS - Colis de Noël 2021 :

Vous avez 75 ans ou plus et n'êtes pas inscrits sur la liste électorale de Meyrié, merci de vous faire connaître en mairie avant le 30 septembre 2021.

BIEN VIVRE ENSEMBLE

Rappel des obligations de taille et d'élagage des propriétaires riverains

En cette fin de saison estivale, arbres et arbustes ont bien poussé et les haies des propriétés privées qui bordent les routes et chemins peuvent se révéler gênantes pour la sécurité en entravant la circulation des piétons.

Aussi, nous vous rappelons que les riverains ont l'obligation d'élaguer ou couper régulièrement leurs plantations à l'aplomb des limites des voies publiques, avec une hauteur limitée à 2 mètres, de manière qu'elles ne gênent pas le passage des piétons.

De même, les haies en limite de propriété doivent respecter la même réglementation afin d'éviter des conflits de voisinage.

Crotte ... et le civisme alors !!!

Nous avons de nouveau reçu des plaintes concernant les déjections canines sur les trottoirs ou pelouses.

Nous rappelons à tous les propriétaires de chiens que pour participer au bien vivre à Meyrié ils doivent faire en sorte que les lieux restent propres après le passage de leur animal.



DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE

Notre école Arc-en-ciel a fait sa rentrée avec une équipe et une organisation nouvelles.

En premier lieu, une cinquième classe a été ouverte, la salle du haut accueille désormais la classe de CE2-CM1.

D'autre part, une nouvelle directrice, Mme di Mango occupe aujourd'hui le bureau le jeudi et animera la belle équipe dynamique de 7 enseignantes, 1 ATSEM et 2 AVS.

Les 119 élèves de l'école sont maintenant installés.

Côté école du bas : Marie-Laure, Marie-Claire et l'ATSEM Isabelle accueillent les PS-MS et Sandrine les GS-CP (+ un lapin) !

Côté école du haut : Marie reçoit dans sa classe les CE1 –CE2. Marine et Gladys, les CE2-CM1, et enfin Maëlys et Gladys, les CM2. Les enfants qui profitent de la garderie ont retrouvé le sourire de Firiël.

Vous remarquerez que beaucoup de prénoms commencent par Ma... comme Magique ! ... ou Magnifique !

INFO CAPI

MEDIATHEQUE

Prochains rendez-vous :

- Mardi 14 septembre à 11h00 : temps des bébés
- Mercredi 15 septembre à 14h00 : atelier de conversation en italien

Le passe sanitaire est à présenter pour toute entrée à la médiathèque. Merci.

Fête du Vélo : Samedi 18 Sseptembre

Pour plus d'information sur les activités et événements CAPI rendez-vous sur sa page Facebook : <https://www.facebook.com/capiagglo/>

LA PAGE DES ASSOCIATIONS

Association Communale de Chasse Agréée MEYRIE

Bonjour à tous,

Une nouvelle saison de chasse va commencer le 12 septembre 2021, nous souhaitons communiquer plus largement sur notre activité.

Afin que vous puissiez nous rencontrer :

- Nous allons cette année participer à l'opération « un dimanche à la chasse » Le dimanche 17 octobre 2021.

Cette opération nationale consiste à proposer aux non-chasseurs qui le souhaitent, de découvrir, en immersion totale le monde la chasse.

- Nous proposons à MEYRIE pour cette journée d'accueillir pour la matinée 4 personnes à la chasse au petit gibier et 4 personnes pour participer à une battue au gros gibier.

ATTENTION nous ne prendrons pas plus de participants pour la sécurité. ... / ...

Chaque personne sera accompagnée d'un chasseur. Nous prenons les inscriptions dès maintenant .

Pour tous renseignements et les inscriptions vous pouvez joindre Pascal au 06 17 76 26 60

Rappel de nos dates de nos manifestations :

- **24 octobre 2021**-andouilles, saucissons, diots patates.
- **fin décembre** réalisation de nos terrines de chevreuils
- **mi-Avril** notre banquet de fin d'année

Ceci n'est qu'une prévision, suivant le contexte sanitaire nous vous proposerons éventuellement des ventes à emporter qui ont eu du succès l'année dernière.

L'ensemble des produits vendus sont fait maison, avec des produits frais.

Rappel de sécurité pour un bon partage de la nature :

- Lors d'organisation de battues au gros gibier, nous signalons notre présence par des panneaux disposés sur les chemins d'accès de la zone de chasse.
Le passage n'est pas interdit, soyez vigilant, signalez votre présence au premier chasseur que vous rencontrez qui avertira de votre passage les autres chasseurs, restez sur la piste principale.
(Généralement une battue ne dure pas plus de 3 heures.)
- Si vous être à vélo ou en véhicule ralentissez, un gibier peut traverser à tout moment suivi de nos chiens.
- Lors de vos sorties nature portez de préférence des vêtements voyants (type fluo).
- Si vous organisez des activités de groupes (rando, course à vélo, rallye à cheval etc.) prenez contact avec les présidents des ACCA des communes que vous traversez afin de trouver ensemble la bonne organisation du partager de l'espace pour la sécurité de tous.
- Les miradors que vous rencontrerez sur le terrain sont des éléments de sécurité permettant de réaliser à 100% des tirs dirigés vers le sol mais aussi pour limiter les ricochets, merci de les respecter.



- Nous vous rappelons aussi que nous sommes à votre disposition si vous avez des problèmes de nuisibles dans vos propriétés, nos gardes ou notre piégeur agréé peuvent vous aider.

FC Meyrie

La saison 2021/2022 a débuté. Les enfants ont repris le chemin des entrainements et ils sont de plus en plus nombreux, ce qui contribue au développement du club.

Pour rappel, les entrainements ont lieu :

- U6/U7 (2016/2015) : mercredi de 17h30 à 18h30 avec Yannic
- U8/U9 (2014/2013) : mardi de 18h00 à 19h30 avec Romain et Sylvain
- U10/U11 (2012/2011) : lundi et mercredi de 18h30 à 19h30 avec Pierrick et Vivian
- U12/U13 (2010/2009) : mardi (à Serezin) et le jeudi de 19h00 à 20h30 avec Éric

Il est encore possible de s'inscrire et de venir faire une séance d'essai.

N'hésitez pas à venir encourager les jeunes Meyriots lors des plateaux. L'équipe vétérans a également pu reprendre et le championnat débute à la fin du mois. Le calendrier est disponible sur la page Facebook du club.

Tout le bureau vous souhaite une bonne rentrée.

Meyrié Gym Forme

Toute l'équipe de Meyrié Gym Forme espère que vous avez passé un bel été et se réjouit de vous proposer pour cette rentrée 2021-2022, à partir de Lundi 13 septembre 2021, de nouvelles activités en intérieur comme la Gym douce, ou en extérieur et en matinée deux cours Oxygène en plus de la Marche

active. Ceux-ci ont été plébiscités la saison précédente.

Une bonne nouvelle vient rarement seule ! Cette année, deux nouvelles animatrices diplômées nous rejoignent et nous pouvons reprendre les cours en salle comme en extérieur !

Néanmoins, vous devrez avoir un Pass sanitaire "valide" à chaque cours et porter un masque entre les séances ou pendant les déplacements !

Les inscriptions ont commencé le 5 septembre dernier, lors du Forum des associations à Meyrié, puis lors des permanences des 6,7 et 8 septembre.

Pour ceux et celles qui souhaitent s'inscrire, nous vous donnons Rendez-Vous :

Salle Prévert, Jeudi 16 septembre de 18h00 à 20h00.

Vous retrouverez sur notre site des informations sur notre activité, le planning des cours ainsi que les fiches nécessaires pour vous inscrire. Vous avez la possibilité de découvrir gratuitement deux séances (flyers).

Lundi : Marche Active – Pilates – Qi Gong*

Mardi : Gym Douce - Fitness

Mercredi : Oxygène – Stretching - Body Form - Pilates

Jeudi : Stretching (2) – Fitness/Cross Training

Vendredi : Oxygène – Stretching

*début des cours reporté mais possibilité de s'inscrire dès septembre

N'hésitez pas à nous écrire : gymvolontaire-038184@epgv.fr

ou laisser un message vocal ou sms au 06 74 98 81 02 Sylvie Bertello.

Restons en forme !

Le Bureau de Meyrié Gym Forme.

Notre site : <http://www.meyrie-gym-forme.fr>

Site de notre fédération : <http://www.vitafede.ffepgv.fr>



FRJEP – Section Jeux Thèmes

C'est la reprise pour nous aussi ! Les deux dernières années ayant été bien raccourcies par quoi vous savez, nous pouvons avec plaisir déclarer ouverte cette nouvelle saison 2021-22. Les soirées ludiques organisées par Jeux Thèmes nous permettront de nous retrouver pour passer un moment de détente grâce aux jeux que nous avons accumulé depuis quelques années.

Ces soirées sont accessibles à tout public, à partir de 13 ans ou en classe de 4ème à la rentrée (les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte), qu'il soit novice ou initié. Alors, venez tester votre envie de jouer lors de notre première rencontre qui aura lieu le vendredi 17 septembre, à 20h15, salle la Fontaine (AG de la section à 20h15, début de la soirée à 20h45). Ces soirées auront normalement lieu tous les vendredis soirs, sauf vacances scolaires et veille de vacances scolaires.

A noter que les contraintes sanitaires nous imposent actuellement un pass sanitaire et le port du masque pendant les soirées.

Pour tout renseignement : jeuxthemes.meyrie@gmail.com ou **Delphine COISNE** (responsable de section) au **09 63 56 56 28**.

ENVIRONNEMENT

Changements climatiques: Agir avec « NID'Énergies » !

Les derniers évènements climatiques catastrophiques et leur fréquence croissante nous démontrent que le changement climatique est bien une réalité. Le 6ème rapport du GIEC sur les évolutions climatiques datant du 9 août est « un état des lieux implacable et plus alarmant que les précédents ». Un petit brin d'optimisme: il est encore possible de limiter le réchauffement global, mais on ne peut pas se permettre « d'attendre encore un peu ». Il faut réagir et à tous les niveaux: politique, industriel, ... mais les particuliers aussi peuvent faire leur part !

Comment? On peut essayer de réduire sa consommation en énergie, participer au développement des énergies renouvelables, mais seul, ça n'est pas facile !

Alors, savez-vous que, chez nous, sur les territoires de la CAPI et des VDD, des citoyens volontaires ont créé en 2016 une « Centrale Villageoise » nommée « NID'Énergies » (NID : Nord Isère Durable). Les activités de NID 'Énergies sont principalement le développement et la réalisation de projets de production d'énergies renouvelables, et s'orientent aussi vers l'incitation aux économies et à la «sobriété énergétique».

Pour financer ses projets, NID'Énergies compte

actuellement une centaine d'actionnaires qui sont des particuliers (dont des Meyriots) et aussi des collectivités (dont la commune de Meyrié).

Un premier projet de production photovoltaïque a été lancé en 2017, et aujourd'hui, les 7 installations de cette première « grappe », dont une à Meyrié, produisent de l'électricité. La production annuelle représente la consommation annuelle de 53 foyers.

Un deuxième projet de production photovoltaïque est en cours d'étude, et devrait aboutir en 2022.

Alors, si cela vous intéresse, vous pouvez :

- Rejoindre l'équipe des bénévoles pour participer aux différents projets et apporter vos idées.
- Devenir actionnaire: en prenant des parts (100€ par action), vous participez directement au financement des projets.
- Proposer une toiture pouvant accueillir des panneaux photovoltaïques.
- Participer à des actions d'économie d'énergie...

Et pour plus d'informations :

Le site de « NID'Énergies »:

<https://www.nidenergies.centralesvillageoises.fr/>

Une « Centrale villageoise », c'est quoi? :

<https://www.centralesvillageoises.fr/>

PETITES ANNONCES

Vends cadre de lit Malm avec sommier 90 x 200 couleur "bouleau". 35€. Tél : **06 23 29 65 76**

Cours de piano : Professeur donne cours de piano à domicile. N'hésitez pas si vous souhaitez plus de renseignements à téléphoner au **06 25 19 03 33**.

Recherche covoiturage de l'école de meyrie au conservatoire de Bourgoin les lundis soir pour le cours de chant de ma fille Victoria , cours de 17h à 18h. Vanessa Scherrer **06 70 00 22 70**.

Recherche Personne pour pratiquer du **VTT** dans les horaires d'école - ISABELLE **06 15 36 26 08**
Merci.

INFORMATIONS UTILES


PERMANENCES EN MAIRIE					PERMANENCES DE LA MÉDIATHÈQUE					
8h30	10h30	11h30	15h30	18h00	10h00	12h00	15h00	16h30	18h00	19h00
Lundi				Mardi					Mardi	
Vendredi					Mercredi			Mercredi		
Samedi					Samedi					

MADAME LE MAIRE
VOUS RECEVRA
SUR RENDEZ-VOUS

**Collecte le
Mardi matin**



Urgence GAZ
08 00 47 33 33




Bureau :
0474963220
Astreinte :
0776157770



NIVOLAS :
Mercredi à Samedi :
9h-12h /14h-18h
BOURGAIN JALL.
Lundi à Samedi :
8h-11h45 /14h-18h15




Lutte contre le bruit :



Les travaux de bricolage, de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, perceuse, raboteuse, scie mécanique, etc. ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h


Brûlage :



Le Règlement Sanitaire Départemental interdit l'élimination par brûlage de tous les déchets ménagers dont les déchets verts de tonte des pelouses, de taille des haies et plus généralement tous les déchets issus de l'entretien des jardins.

Le non-respect de cette réglementation expose le contrevenant à une amende de 3e classe pouvant s'élever jusqu'à 450 euros

Info 15



Les articles doivent être remis au plus tard le 7 de chaque mois en format texte sans aucune mise en page.

AAA Taxi



Commune de rattachement: Villefontaine
Thierry PLANCHAT
510 Les grands Tournants-Meyrié
Voiture: 06 07 59 30 38
Bureau: 04 74 95 57 77
Mail: tplanchat@neuf.fr

- Aéroport
- Gares
- Centres de soins. [*]
- Chimio, dialyse, rayons...[*]
- Rendez-vous médicaux.[*]
- Hôpitaux et cliniques. [*]
- Rééducation. [*]
- Tout transport.
- Etc.

[*] Agrément Sécurité Sociale

PENSEZ À RÉSERVER !